Monts d'Ardèche

Patrimoines Industriels

Mémento

Le patrimoine industriel au service du développement du territoire

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Monts d'Ardèche Géoparc mondial UNESCO

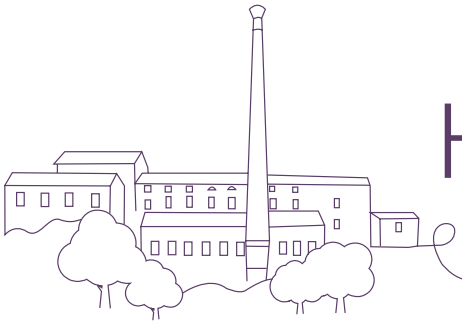

Héritages industriels
Marqueurs identitaires

Les Monts d'Ardèche sont riches d'une histoire longue et complexe qui ne doit pas écarter ses dimensions les plus récentes : celles de son industrialisation. Les sites, les machines, les archives, la mémoire et les savoir-faire sont autant de révélateurs qui permettent aux ardéchois d'aujourd'hui de se reconnaître dans cet héritage industriel. Il n'en est pas moins fragile : les sites peuvent disparaître et les mémoires s'étiolent silencieusement. Mobilisés dans de nouveaux projets, les héritages deviennent des patrimoines, apportent un ancrage local, un lien au temps long. Ils permettent à d'autres de s'approprier à leur tour l'histoire des sites ainsi que le projet en cours. Cette dynamique ne peut exister sans des acteurs qui se mobilisent pour connaître, conserver, valoriser les héritages et accompagner les projets. Ce mémento a pour but de guider leurs actions.

Les Monts d'Ardèche, un territoire industriel

Les héritages industriels des Monts d'Ardèche sont **particulièrement nombreux**, dans les paysages comme dans les représentations du territoire. Ils rappellent à ceux qui les reconnaissent l'histoire tumultueuse de la mine, de la soie, du cuir, mais aussi du bijou, de la mécanique et du travail du bois.

- Périmètre de l'étude
- Territoire du Parc
- Délimitation des Communautés de communes
- Nombre d'héritages industriels identifiés par communauté de communes

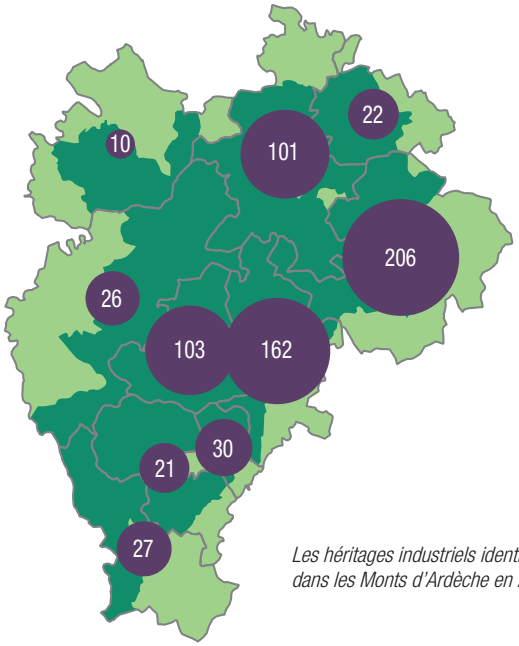

Les héritages industriels identifiés dans les Monts d'Ardèche en 2020

Des usines à campagne

Les héritages industriels racontent aussi l'histoire d'**un lien au territoire** : à sa géologie, sa géographie, ses rivières et ses forêts, ses villages et ceux qui les ont peuplés au cours des siècles derniers. Les usines trouvent ici la force motrice des rivières, des ressources à extraire (pierres, minerais, eaux minérales) et une main d'œuvre abondante et docile. La proximité de pôles urbains comme Lyon, Grenoble ou encore Saint-Etienne a également joué sur l'implantation des sites : les Monts d'Ardèche ont pu leur fournir les fils de soie, les cuirs ou encore le bois nécessaire à leurs propres industries.

Cheminée d'une filature à Coux © Antoine Picard

Moulinage de Gourdolive (Saint-Christol) © Michel Rissoan

Des héritages timides

Les héritages industriels ruraux se révèlent souvent discrets dans les paysages comme dans les mémoires. Les sites sont majoritairement des bâtis anciens, parfois implantés dès le XVIIIe siècle, en pierres de pays et de taille modeste. Ils produisent principalement des matières premières et peu de produits finis : les savoir-faire qui y sont liés sont peu mis en avant.

Moulinages de Pont d'Ucel © Antoine Picard

Mine de Saint-Cierge-la-Serre © PNR

Patrimoines industriels
Agitateurs de projets

Nouveaux usages

Aujourd'hui, les héritages industriels continuent à **faire partie du quotidien.** Les bâtis parsèment les paysages, les savoir-faire continuent de faire tourner quelques usines, les outils, les machines et les archives se trouvent encore dans certains greniers, et les mémoires s'échangent parfois à la faveur d'une rencontre. Ils ont pris **d'autres usages** pour leurs habitants : logements individuels ou collectifs, en résidence principale ou secondaire, hérités ou achetés ; services publics ou privés ; espaces culturels ; locaux d'artisan ou d'entreprise ; accueil touristique.

Patrimoine, un outil de transformation ?

Mis en avant au sein d'un projet culturel, économique et/ou social, les héritages industriels deviennent des **patrimoines.** Ce qui est transmis est à la fois une relation à l'histoire locale et globale, **mais aussi** en lien avec un présent et l'ébauche d'un devenir. En cela, le patrimoine industriel est **une ressource et un vecteur de transformation du territoire** des Monts d'Ardèche.

Chevalement de Champgontier à Prades © Antoine Picard

Patrimoine national ?

Les héritages industriels sont pris en compte comme patrimoines à partir des années 1970-1980. Mais, contrairement aux châteaux ou aux églises, ce n'est pas une évidence. C'est encore plus vrai pour les héritages industriels ruraux, qui ne bénéficient pas de la même notoriété que les grands sites urbains. Patrimoines de second rang, ils sont moins investis par les acteurs traditionnels du patrimoine et notamment l'Etat. Cet apparent désintérêt est l'opportunité pour les acteurs locaux de prendre en compte différemment ces héritages.

Un seul site industriel sur le territoire du Parc est inscrit aux Monuments Historiques : le carreau de la mine de Champgontier à Prades.

Découvrez dans les pages qui suivent les 4 étapes pour faire du patrimoine industriel un levier de développement de votre territoire :

1. Connaître
2. Préserver
3. Valoriser
4. Accompagner

Des avis contrastés

Le *Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel* (CILAC) est une association nationale qui a pour mission de promouvoir la réflexion et la protection du patrimoine industriel.

Un repérage national se met en place à partir de 1986 au sein du Service de l'Inventaire au Ministère de la Culture. La région Rhône-Alpes ne sera jamais couverte.

Création du CILAC — **1978** (+)

Repérage national — **1986** (+)

DESINDUSTRIALISATION

1985 (-) — **Rapport Lacaze**

« Un pays moderne ne peut laisser vivre une fraction de sa population, et précisément celle qui est le plus durement frappée par la crise, dans un paysage lourdement marqué par les stigmates des industries disparues. C'est une question de symbolique culturelle et de confiance dans l'avenir. »

1992 (-)

« Dérisoire »
« Ne va pas de soi »
Ces mots sont respectivement de Françoise Choay et Jean-Michel Leniaud, des spécialistes du patrimoine : ils montrent la difficulté de prise en compte des héritages industriels.

1.Connaître

Pour construire un patrimoine, il faut **connaître son histoire et les traces qui en subsistent.** Les études portent sur les bâtis, les objets (matières premières, machines-outils, produits), les archives autant que sur l'immatériel (savoir-faire, mémoire).

Le moulinage, c'est-à-dire l'étape de torsion du fil de soie, est parmi les secteurs les mieux documentés. Les recherches menées dans les années 1980 par l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon sur tout le département ont été complétées par le travail historique réalisé par Yves Morel sur le bassin de l'Ardèche et sur plusieurs autres secteurs. A découvrir dans *Les Maîtres du fil* (2002) ou *L'Ardèche et ses fabriques à soie* (2020).

Intérieur du moulinage de la Neuve à Marcols-les-Eaux © PNR

Moulinage de Neyrac à Meyras © PNR

Le secteur minier a également été l'objet de recherches historiques à l'échelle départementale (*Les mines de l'Ardèche* par Sabrina Maurel, 2008). Il faut y ajouter les éclairages archéologiques sur les aspects proto-industriels des exploitations d'argent et les travaux sur la géologie.

Chevalement de la mine de Saint-Priest © PNR

Usine de traitement de Sainte-Marguerite-Lafigère © Antoine Picard

De façon plus ponctuelle des chercheurs, des passionnés et des associations publient sur l'histoire industrielle de l'Ardèche, souvent dans les **revues d'histoire locale** : *Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, *la Revue du Vivarais, les Cahiers du Mézenc, Les Boutières en histoire, La Viste*,… Le **Service régional de l'inventaire** a également inventorié trois usines textiles, ainsi que plus largement les sites industriels sur le canton de Saint-Agrève.

La collecte de la mémoire et des savoir-faire est effectuée ponctuellement souvent par des organismes locaux. Les travaux menés par Sylvette Béraud-Williams font figurent de pionniers sur la thématique de la soie. Le club des ainés de Saint-Privat ont également mené des collectes qui ont donné lieu à la publication de deux ouvrages : *Du fil à retordre* et *Passion de fil.*

Un acteur clé : les Archives départementales de l'Ardèche

Les Archives sont un interlocuteur privilégié pour la gestion des ressources documentaires. Sur place, les fonds d'archives et de bibliothèque peuvent être consultés en salle de lecture et le personnel est disponible pour guider les recherches. Une partie des collections sont numérisées et rendues accessibles en ligne. Enfin, les archives peuvent également conserver les éléments d'une collecte de mémoire ou des archives privées mises à jour. En 2021, les Archives publient un ouvrage sur l'histoire industrielle de l'Ardèche.

Contact :
14 place André Malraux à Privas
04 75 66 98 00
archives.ardeche.fr

Exemple d'archives, côte 7 S 30. © Archives Départementales de l'Ardèche

Au fil de la vallée…

En 2019, l'association *Moulins et Moulinages de la Glueyre* a publié un ouvrage intitulé *Soie et Moulinages dans les Boutières*. L'association a regroupé et actualisé les recherches effectuées sur chacun des vingt-neuf sites soyeux du bassin de la Glueyre. L'ouvrage propose ainsi à la fois une découverte de la technique du moulinage et une plongée dans l'histoire locale, au contact des entrepreneurs, des ouvrières mais aussi de toute une société villageoise.

Le moulinage de la Neuve depuis la Glueyre (Marcols-les-Eaux) © Claude Fougeirol

2. Protéger

Les héritages industriels de l'Ardèche sont **fragiles** : méconnus, anciens, trop discrets ou trop encombrants, ils peuvent disparaître par les effets du temps, des interventions humaines ou d'incidents (crues, incendies). Mais **protéger ne signifie pas tout conserver** ! La décision doit être documentée et un site peut être sauvegardé uniquement de façon immatérielle.

Boîte à outils

PROTEGER		RESTAURER	
MONUMENT HISTORIQUE	**Inscription ou classement aux Monuments Historiques (MH)** Un dossier de demande de protection doit être constitué auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Un classement ou une inscription donne droit à un accompagnement technique et à des aides financières pour la réalisation d'études et de travaux.	ardèche LE DEPARTEMENT	**Concourir au Fonds Innovant pour le Patrimoine Ardéchois (FIPA)** Le Département propose sur dossier un abondement en cas de mise en place de financement participatif pour la restauration. Certains catégories de patrimoine sont mises en avant : le patrimoine industriel en fait partie. Renseignements : www.ardeche.fr/1091-fonds-pour-le-patrimoine-emblematique.htm
SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE	**Devenir un Site Patrimonial Remarquable (SPR)** Une commune ou communauté de communes peut également lancer cette procédure pour protéger un ensemble urbain et paysager. Elle doit prendre en compte les habitants et être validée par l'Etat. Un plan de gestion impactant les règles d'urbanisme et de propriété est mis en place.	FONDATION DU PATRIMOINE	**Agir avec La Fondation du patrimoine** Elle propose des labels fiscaux aux propriétaires privés et des souscriptions aux collectivités. Chaque dossier se construit en lien avec le délégué local et est suivi par la délégation régionale. Des fonds spécifiques sont mis en place pour le patrimoine industriel à travers un partenariat avec la Fondation Total. Renseignements : www.fondation-patrimoine.org
Le PLU patrimonial Éclairages pour l'action	**Produire un Plan Local d'Urbanisme (PLU-PLUi) patrimonial** Une commune ou communauté de communes peut aussi choisir d'intégrer la protection du patrimoine dans son projet urbain à travers à son PLU-PLUi. Le niveau de protection est alors ajusté en fonction de l'article L151-19 du code de l'urbanisme et des orientations d'aménagements et de programmations.	Patrimoine AURHALPIN	**Participer aux Prix aurhalpins du patrimoine ou à d'autres concours** La liste est disponible sur le site : www.patrimoineaurhalpin.org /concours/

Savoir mettre au goût du jour

L'atelier du bijou à Saint-Martin-de-Valamas © Val Eyrieux

Tous les sites ne peuvent pas être restaurés à l'identique : il faut savoir **intégrer les matériaux et les techniques contemporaines** tout en respectant le bâti ancien (notamment le comportement hygrométrique spécifique des murs en pierres).

Les anciens sites industriels ont aussi parfois un **potentiel hydroélectrique**. Ces ouvrages sont encadrés par une réglementation stricte, concernant les droits d'eau, les autorisations de turbiner mais aussi le débit dérivé. En effet, les seuils constituent également des obstacles dans le lit des cours d'eau et ont dès lors un impact sur les milieux aquatiques et le fonctionnement naturel des rivières. Le territoire des Monts d'Ardèche possède près de 100 installations en activité. Pour tout renseignement, l'interlocuteur est la Direction Départementale des Territoires (04 75 65 50 00 ; ddt@ardeche.gouv.fr).

Savoir détruire

Dans certains cas, la protection, la restauration et la conservation des bâtiments est impossible, pour des raisons de sécurité notamment. Mais **la démolition peut alors s'accompagner de précautions patrimoniales** qui aident à accepter le changement paysager : une mission photographique, une collecte mémorielle, des dernières visites pour laisser la possibilité à un marquage mémoriel ultérieur (évènementiel, mobilier, publication, etc.). Par ailleurs, des acteurs accompagnent les collectivités dans la dépollution des sites et la réutilisation du foncier : c'est le cas de l'Etablissement Foncier Ouest Rhône-Alpes (EPORA - www.epora.fr).

Un acteur clé : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)

Le CAUE a pour but d'accompagner les collectivités territoriales dans de nombreux types de projets. Il propose notamment une aide à la mise en place des documents d'urbanisme, aux projets urbains, à la réalisation de cahiers de recommandations architecturales et paysagères et de l'appui aux inventaires patrimoniaux. Nombre de ces actions sont conduites en partenariat avec le Parc. Il conseille également les particuliers ayant un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation.

CAUE de l'Ardèche

Contact :
2 bis avenue de l'Europe Unie
à Privas
04 75 64 36 04
caue07.fr

3. Valoriser

La valorisation est une étape clé de la **transmission** des héritages industriels. Sa visée peut être touristique, mais pas seulement : elle participe à l'attractivité d'un territoire, à l'éducation ou encore à la création artistique. L'histoire et la mémoire peuvent s'incarner dans des **lieux consacrés** comme les musées, les entreprises autant que se transmettre de manière plus **diffuse**.

Boîte à outils

Les Maisons et Musées marque Valeurs Parc

Public ou privé, le musée regroupe des collections, mobiliers et objets, qui y sont à la fois conservés et exposés. Les centres d'interprétation ne disposent pas de collections mais utilisent des supports de médiation.

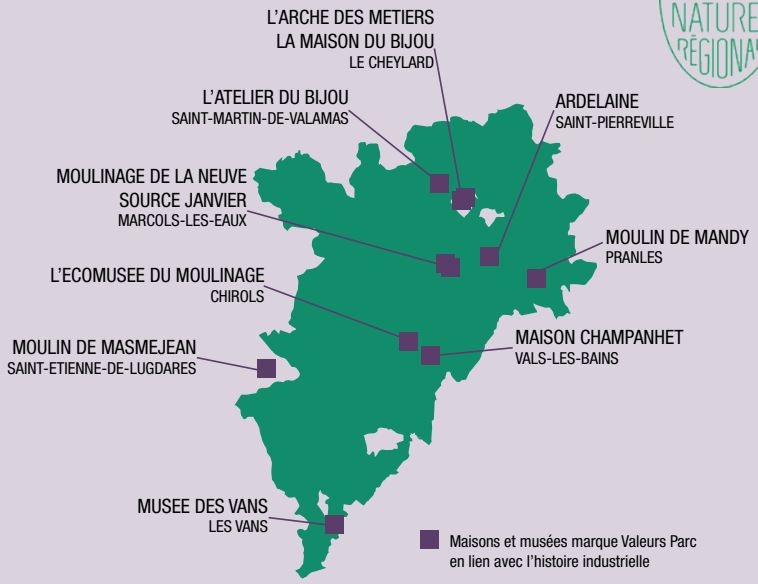

Villes ou Pays d'Art et d'Histoire (VPAH)

A l'échelle d'une ou plusieurs communes, ce label valorise les démarches de connaissance, de conservation et de valorisation des patrimoines. Inscrit dans une convention entre les collectivités porteuses et le Ministère de la Culture, il se traduit par un appui technique et financier sur cinq ans. Il met particulièrement l'accent sur la sensibilisation et la médiation des publics.

Entreprise du patrimoine vivant (EPV)

Les entreprises en fonctionnement participent également à la valorisation du patrimoine industriel. Ce label distingue les petites et moyennes entreprises porteuses de ces savoir-faire : l'usine de bijoux GL Altesse au Cheylard et à Saint-Martin-de-Valamas, le moulinage Vernède à Prades, les salaisons Teyssier à Saint-Agrève, les usines textiles Bacus et Blanchard à Saint-Julien-d'Intres, Ardelaine à Saint-Pierreville et le glacier Béatrix à Vals-les-Bains. L'ouverture ponctuelle au public, lors d'évènements ou pendant la saison touristique, y est encouragée.

Destination Parc des Monts d'Ardèche

Le Parc propose une offre d'itinérance et de tourisme sur un site web (www.destination-parc-monts-ardeche.fr) et une application unique (Rando Monts d'Ardèche). La technologie Géotrek qui le supporte est mise à disposition des Communautés de communes et offices de tourisme dans le cadre d'une convention. Cet outil peut être mis au service de la valorisation des patrimoines industriels en lien avec l'histoire locale (qui sont référencés comme des POI - Point of Interest - site à voir sur l'itinéraire) à travers des chemins de randonnées, des sentiers d'interprétation ou encore des points de vue. Les anciennes voies ferrées et les chemins empruntés par des ouvrières sont par exemple d'excellents supports pour créer de nouveaux sentiers d'interprétation.

Ouvrir au public, ouvrir à la culture

La valorisation peut aussi se faire par **une ouverture au public ponctuelle**, à travers la visite d'un site ou un parcours. Les Journées européennes du patrimoine (3e week-end de septembre) ou les Journées du patrimoine de pays et des moulins (3e week-end de juin) sont des bons supports pour proposer ces temps inédits.

Valoriser le patrimoine passe également **par un soin porté aux paysages :** dégager un sentier, tailler un arbre, signaler un accès sont autant de pratiques légères qui permettent de révéler l'existence d'un lieu au regard du passant.

Le patrimoine se marie également avec la culture au sens large : **les lieux d'expositions et de spectacle vivant, les espaces culturels ou encore les installations artistiques** parlent aussi de l'histoire industrielle.

Une visite guidée des filatures des Vans © PNR

La Fabrique du Pont d'Aleyrac, espace d'exposition, lors des Echappées 2017 du Partage des Eaux © PNR

4. Accompagner

Les constructions patrimoniales sont d'autant plus riches que les acteurs en sont **nombreux et variés**. Mais les synergies sont d'autant plus intéressantes si les informations sont **partagées** et que les acteurs peuvent ainsi y trouver un socle de travail commun.

Sortir des cases

Parmi les acteurs mobilisant les héritages industriels, beaucoup ne se consacrent pas en premier lieu à leur patrimonialisation. Leurs intérêts sont autres et sont **multiples** : culturels, économiques et/ou sociaux. Les anciens sites industriels reconvertis sont souvent dans ce cas de figure : leur nouvel usage se conjugue avec l'histoire du lieu.

Par ailleurs, prendre en compte les aspects mémoriels et historiques d'un lieu amène à mettre en avant la **valeur collective de l'héritage**. Cela brouille les limites publiques et privées : dans l'accès et l'usage du lieu (propriétaires privés qui ouvrent leur espace à la visite) mais aussi dans les démarches (association qui met en place une politique culturelle).

Le patrimoine industriel conjugue aussi les pratiques habituelles d'étude, de protection, de conservation et de restauration avec **des pratiques plus transformatives** : la création artistique et architecturale ou l'actualisation des mémoires et des savoir-faire.

Les collectivités ont comme enjeu majeur de réussir à **accompagner ces projets hybrides**.

Mettre en réseau

L'interconnaissance des acteurs, notamment dans le cas de ces projets hybrides qui ne fréquentent pas les mêmes réseaux, est un premier défi. Les politiques publiques sont souvent sectorisées et les acteurs d'un secteur ne connaissent pas forcément ceux d'un autre : de l'urbanisme à la culture, du tourisme à l'économie sociale et solidaire, les ponts peuvent être nombreux. Ouvrir des temps et des espaces pour se rencontrer peut être un premier pas vers une meilleure synergie.

Partager l'information et les différentes pratiques est une base de travail collectif. Cela peut concerner un territoire précis ou un secteur : dans le cas du tourisme, de nombreux sites industriels sont devenus des hébergements touristiques, des espaces de productions artisanales ou de restauration, ou encore ouvrent à la visite. Les mettre en lien permet de créer une offre cohérente et une véritable ressource territoriale.

Animer un réseau sur le plus long terme permet de construire des habitudes de travail, une communication en commun ou même un projet collectif : évènementiel, collecte de mémoire,…

Construire un patrimoine commun : *Quartier de voyage* à Pont d'Aubenas

Le projet *Quartier de voyage* à Pont d'Aubenas est un exemple de projet hybride. Le Centre Social et Culturel *Au fil de l'eau*, la compagnie Rabistok, la friperie Sam Sap et la Ville d'Aubenas mettent en place une visite artistique et insolite du quartier : une collecte des mémoires et représentations des habitants du quartier ouvre sur des installations artistiques comme autant d'« outils de racontage » et la constitution d'un livret à destination des touristes. Le patrimoine est lu ici comme « *l'héritage commun d'un groupe* ».

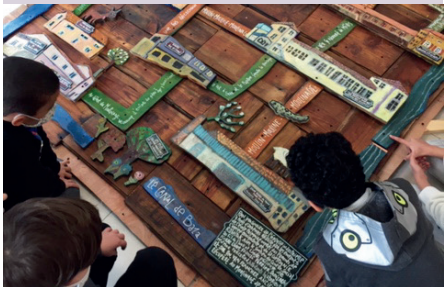

Réalisation du Plan de chez vous
© Centre social et culturel d'Aubenas

Boîte à outils

Héritages industriels : schéma* pour accompagner une dynamique vertueuse

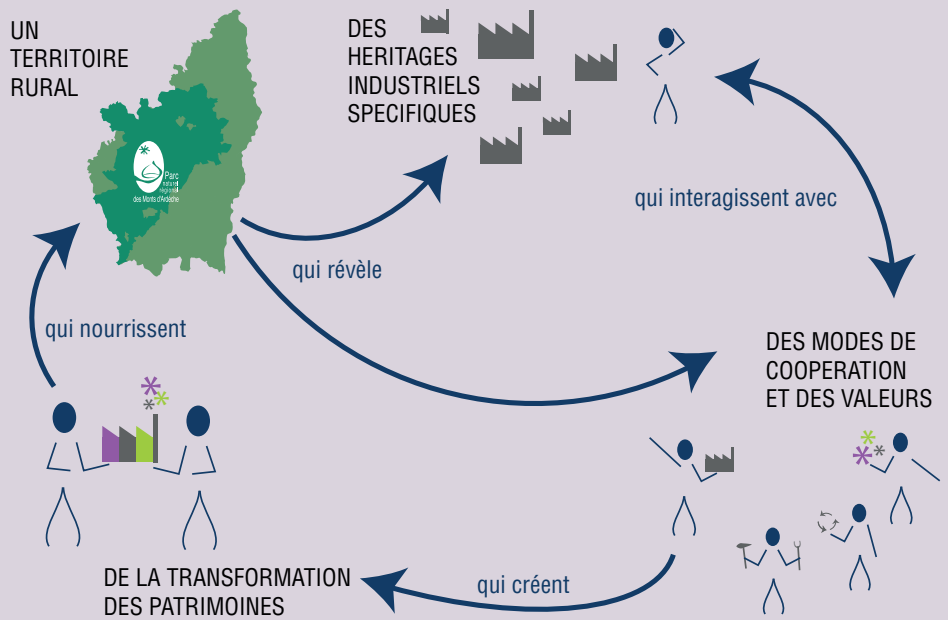

** Schéma réalisé par Flore Vigné dans le cadre de sa thèse de géographie sur la patrimonialisation des héritages industriels*

Pour aller plus loin

Une recherche sur le territoire

La charte 2013-2029 du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche comprend la valorisation du patrimoine industriel (mesure 3.4). Parmi les actions conduites par le Parc figure une thèse de géographie sur la patrimonialisation des héritages industriels conduite entre 2017 et 2020 par Flore Vigné dont le présent mémento est l'une des traductions.

La démarche diagnostic et conseil

Pour donner une suite au travail de recherche effectué au sein du Parc, des **diagnostics du patrimoine industriel** existent à l'échelle des communautés de communes du territoire : le but est de diffuser les informations du recensement effectué et de proposer des pistes de valorisation. Le Parc peut également être interpellé plus ponctuellement sur des projets en cours ou à venir.

Des animations locales

Le Parc se tient à la disposition des associations et des collectivités qui souhaitent organiser des animations en lien avec le patrimoine industriel : intervention sur la thématique, prise de contacts avec des conférenciers, diffusion du film documentaire *Empreinte vivante, le patrimoine industriel en Ardèche* de Christian Tran, livre *Les cheminées d'usine*, prêt d'expositions : *Ardèche, terre d'industrie* ou *Cheminées d'usine*,...

Film *Empreinte vivante, le patrimoine industriel en Ardèche*

Inventaire participatif du patrimoine

Le Parc dispose d'un site internet dédié à l'inventaire participatif du patrimoine (www.pnrma.fr). Il diffuse les éléments récoltés sur les sites industriels du territoire et collecte les données locales auprès de collectivités, d'associations, et de passionnés.

Acteurs du patrimoine industriel… ailleurs !

• Un tour d'horizon régional proposé par le Service régional de l'Inventaire : Halitim-Dubois, N. (2019). ***Industries en héritage.*** Lieux Dits, Lyon, 160 p.

• Patrimoine industriel et développement durable : l'exemple de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) à découvrir dans Melin, H. (2013). ***Loos-en-Gohelle, du noir au vert***, dans ***Multitudes***, n°52, pp. 59 à 67.

• Patrimoine industriel et création artistique : l'exemple de Saint-Julien-Molin-Molette (Loire) à découvrir dans Georges, P.-M. (2013). ***La friche industrielle en milieu rural, de la marge artistique à l'émergence d'une spatialité créative : le cas de Saint-Julien-Molin-Molette,*** au Colloque interdisciplinaire *De la friche industrielle au lieu culturel*, juin 2012, Rouen, pp. 255-263.

• Friches et reconversions : les propositions d'étudiants sur le territoire du Vexin français dans ***Les friches industrielles du Vexin français*** : www.dailymotion.com/video/x1t14ux

• Entrez dans les réseaux : en Auvergne-Rhône-Alpes à travers **la Commission patrimoine industriel de Patrimoine Aurhalpin** (www.patrimoineaurhalpin.org/industriels/), en France à travers le **CILAC** (www.cilac.com), en Europe à travers les formations **FORCOPAR** (www.forcopar.eu) et dans le monde à travers ***The International Committee for the Conservation of Industrial Heritage*** (TICCIH : ticcih.org).

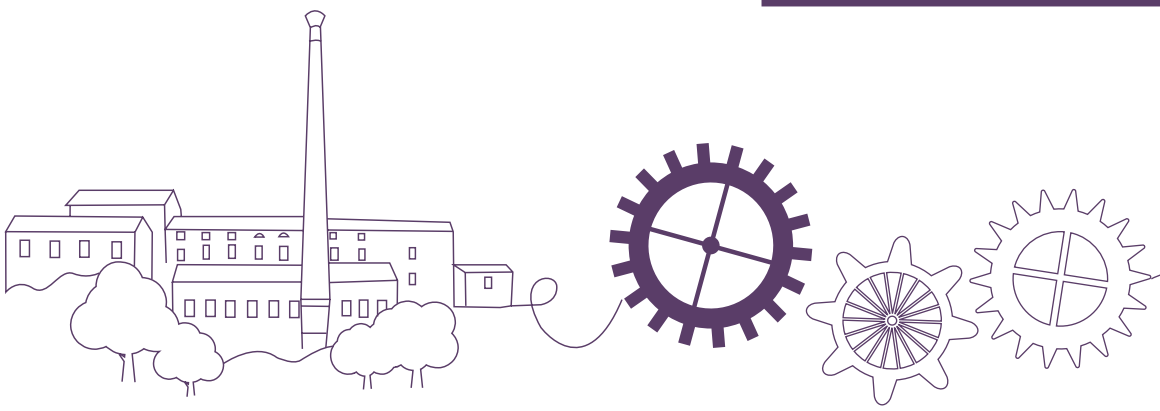

Rédaction : Flore Vigne / Parc des Mont d'Ardèche • **Conception maquette / mise en page :** Studio W • Photo de couverture : Démonstration au moulinage de la Neuve - Christian Tran • 2021

Edition réalisée avec le soutien de :

Maison du Parc
50 allée Marie Sauzet
07380 Jaujac
04 75 36 38 60
accueil@pnrma.fr
www.pnrma.fr